

# GRILLES TARIFAIRES 2020

## PARTICULIERS



### → COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN PORTE À PORTE (Collecte en bac – passage du camion de collecte une semaine sur deux)

Taille du bac	PART FIXE 13 levées incluses	PART VARIABLE
		Surcote par levée supplémentaire (de 14 à 26 levées)
80 L	125,22 €	3,31 €
140 L	151,83 €	5,36 €
240 L	179,74 €	7,51 €
360 L	265,10 €	14,07 €
660 L	417,55 €	25,80 €
770 L	473,45 €	30,10 €



### → COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN APPORT VOLONTAIRE (badge)

PART FIXE 40 dépôts inclus	PART VARIABLE (dépôts supplémentaires)
109,30 €	2,73 € par dépôt



La part fixe comprend l'abonnement à l'ensemble des services : collecte et traitement des ordures ménagères, collecte et tri des recyclables, gestion des déchèteries, ...

Les tarifs et le nombre de levées/dépôts, inclus dans la part fixe, sont proratisés en cas de changement au cours de l'année (déménagement, changement de bac, ...).

## FACTURATION 2020

En 2020, la **PART FIXE 2020** vous sera facturée.

Si vous avez effectué plus de 13 levées (collecte en bac) ou plus de 40 dépôts (collecte en badge) en 2019, il vous sera appliqué une surcote sur la 1<sup>ère</sup> facture de 2020.

Ainsi, 2 factures seront envoyées en 2020:

- **1<sup>ère</sup> facture** en mars/avril: la 1<sup>ère</sup> moitié de la PART FIXE 2020 + surcote sur les levées ou dépôts supplémentaires effectués en 2019.
- **2<sup>nde</sup> facture** en septembre/octobre: la 2<sup>ème</sup> moitié de la PART FIXE 2020.

Les levées ou dépôts supplémentaires effectués en 2020 seront appliqués sur la 1<sup>ère</sup> facture de 2021.